

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 28 août 2017 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.**

Présences : M. Claude Breault, maire  
MME Nicole Beaulieu, conseillère # 3  
MM. Nadia Sheink, conseillère # 5  
Michel Dubé, conseiller # 1  
Roger Dubé, conseiller # 4  
Elzéar Lepage, conseiller # 6  
Absence motivée : M. Jean-Guy Beaulieu, conseiller # 2

Les membres présents forment le quorum.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Soumission asphalté
3. Affaires nouvelles  
Période de questions
4. Clôture de la séance

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

258-17 **2. SOUSSION ASPHALTE**

Attendu que la Municipalité de Lac-des-Aigles a demandé des soumissions en publiant un avis d'appel d'offres sur le site du SEAO (Système électronique d'appel d'offres) le 8 août 2017, et dans le journal Infodimanche, selon le devis préparé par CIM+ pour le projet R057B - Fabrication et pose d'entrobé bitumineux pour les rues Beaulieu, Lepage et de l'Église et des stationnements ;

Attendu que les soumissionnaires avaient jusqu'à jeudi le 24 août à 15 h pour remettre leur soumission ;

Attendu qu'à l'expiration de ce délai, la municipalité avait reçu une (1) soumission sous enveloppe cachetée portant la mention « Soumission pour fabrication et pose d'entrobé bitumineux » ;

Attendu que l'ouverture de celles-ci a eu lieu publiquement à la salle du conseil au 75, rue Principale, jeudi, le 24 août à 15 h ;

Attendu que par la suite la municipalité a procédé à la vérification de la soumission reçue ;

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne la soumission conforme reçue de Construction B.M.L., Division de Sintra inc. pour le projet R057B - Fabrication et pose d'entrobé bitumineux des rues Beaulieu, Lepage et de l'Église et des stationnements, **conditionnellement à l'acceptation de son règlement d'emprunt # 144-17 par le MAMOT** ;

Pour le montant de 143 539.70 \$ + (TPS) 7 176.99 \$ + (TVQ) 14 318.09 \$ pour un total de 165 034.78 \$.

Que la directrice générale Mme Francine Beaulieu soit nommée représentante municipale pour ce projet et soit autorisée à signer le contrat avec le maire M. Claude Breault et tout document relatif à ce projet suite à l'approbation reçue du MAMOT de notre règlement d'emprunt.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**3. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

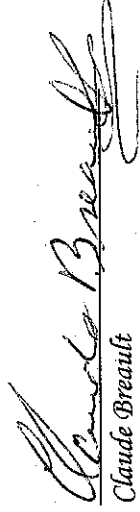
239-17


4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 45, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Claude Breault, maire.

**Adopté.**

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

  
Claude Breault  
Maire

  
Francine Beaulieu  
Directrice générale